

ÉLECTIONS UNIVERSITAIRES

RENOUVELLEMENT PARTIEL DU COLLÈGE A AU CONSEIL DE L'UFR LANGUES VIVANTES

Enseignants de rang A : 1 siège à pourvoir

SCRUTIN :

**LUNDI 23 OCTOBRE 2006 de 9h00 à 17h30
au secrétariat de l'UFR Langues Vivantes**

MODE DE SCRUTIN :

cas particulier : lorsqu'un seul siège est à pourvoir, le mode de scrutin est uninominal majoritaire à un tour.

IMPORTANT : Concernant les Directeurs de Recherche : pour être inscrits sur les listes électorales, **ces personnels doivent en faire la demande**, même s'ils ont été inscrits lors des dernières élections.

DÉPÔT DES PROFESSIONS DE FOI :

Lundi 9 octobre 2006 de 9h00 à 16h00 au secrétariat de l'UFR LV.

DÉPÔT DES CANDIDATURES (DÉPÔT OBLIGATOIRE) :

Lundi 16 octobre 2006 de 9h00 à 16h00 au secrétariat de l'UFR LV.

VOTE : IMPORTANT

- se munir d'une pièce d'identité.
- nul ne peut être porteur de plus de deux mandats.

Toulouse, le 19 septembre 2006
Le Président de l'Université

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser
au secrétariat de l'UFR LV.

Professeur Jean-François SAUTEREAU